

3 MODULES COMMUNS	
■ MG 1 - Histoire/Géographie (58h) - Éducation SocioCulturelle (26h) Mathématiques (93h) - Informatique (12h) Sciences Économiques Sociales Générales (24h)	213 h
■ MG 2 - Français (84h) Éducation Physique Sportive/Bio du sport (34h)	118 h
■ MG 3 - Anglais (43h) Éducation Physique Sportive (34h)	77 h
408 h	

5 MODULES PROFESSIONNELS	
■ MP 1 - Économie	24 h
■ MP 2 - Sciences et Techniques des équipements	50 h
■ MP 3 - Zootechnie bovine	208 h
■ MP 3 - Agronomie	50 h
■ MIP - Module d'Initiation Professionnelle	48 h
380 h	

AUTRES DISCIPLINES	
■ Pluri-activités	24 h
■ Renforcement vers Bac Pro / Soutien	24 h
■ Stage Collectif	4 h
52 h	

*Horaires indicatifs

Des **parcours individualisés** peuvent être proposés pour tenir compte :

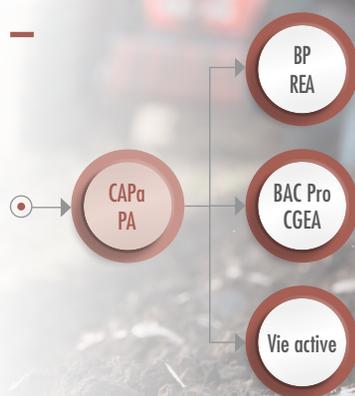
- d'acquis antérieurs reconnus
- de difficultés scolaires (*soutien*)
- de jeunes en situation de handicap

PUBLIC VISÉ



- Jeunes de 16 à 29 ans, ou 15 ans si issu de 3^{ème} (à la signature du contrat)
- Jeunes en poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage
- Jeunes en reconversion
- Jeunes en situation de handicap

POSITIONNEMENT DANS LA FILIÈRE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Devenir **ouvrier qualifié** dans les entreprises agricoles.
- L'objectif est de former **des jeunes motivés par l'agriculture**.
- La formation permet d'acquérir **des savoir-faire techniques et des savoir-être professionnels** qui favorisent l'embauche du jeune dans une exploitation agricole.



CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

- L'âge **minimum est de 16 ans**. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3^{ème}. L'âge **maximum est de 29 ans révolus** (30 ans moins 1 jour).
- Justifier d'un **contrat d'apprentissage**, avec une entreprise habilitée (élevage bovin lait et/ou viande, élevage de porcs et volailles), située dans le quart Nord-Ouest de la France.
- Être en possession d'une **fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole** dont dépend l'employeur.
- Entrées permanentes.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Remplir et renvoyer le dossier de pré-inscription.

À NOTER : Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec le maître d'apprentissage.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel et alternance.
- Travaux en plateau technique et entreprise.
- Distanciel.

LA FORMATION EN DÉTAIL



ORGANISATION DE LA FORMATION

- La durée est de **840 heures sur 2 ans**.
- Le contrat d'apprentissage peut débuter à partir de juillet de la 1^{ère} année de formation.
- Le 1^{er} regroupement au CFA aura lieu en septembre.
- La formation annuelle se répartit comme suit :
 - Entreprise : 35 semaines + 5 semaines de congés payés.
 - CFA : 12 semaines soit 420 heures de formation générale et technologique.
- La semaine de cours commence le **lundi à 11H00** et se termine le **vendredi à 15H00** (sauf cas exceptionnel).
- La relation CFA/Entreprise/Famille est assurée en cours de formation par :
 - Le **tuteur** : Celui-ci fera un **point téléphonique avec l'employeur** en début de contrat. Il réalisera une synthèse après chaque période au CFA et prendra connaissance des activités vues en entreprise.
 - Un **formateur** : Se rend en entreprise 1 fois/an minimum.
 - Le **livret de liaison** : Suivi permanent des 2 lieux de formation.



OBTENTION DU DIPLÔME

L'examen se déroule en :

- **12 CCF** (Contrôle en Cours de Formation) : 1 écrit (Math-SESG) et 11 oraux ou pratiques.
- 1 **épreuve terminale** en Zootechnie : oral.

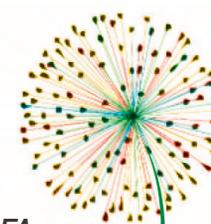


Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation.

Pour des informations supplémentaires (métiers, rémunération), se rendre sur le site www.agricampus-laval.fr.



EXPLOITEZ LES POSSIBILITÉS
QUI S'OFFRENT À VOUS...



CFA
Agri Campus Laval

Enseignement public
des métiers de la nature et du vivant